



Dossier de présentation de

Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays



L'ANPP, Fédération des Pôles territoriaux et de Pays

Le Pays (et le Pôle territorial en devenir) est un espace caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle et/ou sociale. C'est un cadre de coopération entre intercommunalités. La pertinence du périmètre du Pays / Pôle territorial est appréciée par rapport à la notion socio-économique de bassin d'emploi. Le Pays / Pôle territorial a vocation à couvrir un espace de solidarités réciproques entre espaces ruraux et urbains. De plus, ce territoire encourage les démarches de concertation et de coordination, invite à la transversalité et la contractualisation, et affirme les principes de stratégie à long terme (via leur charte) partagée et de développement durable.

Par rapport aux autres cadres de coopération locale, le Pays / Pôle territorial est porteur d'une valeur ajoutée liée à sa souplesse. Il privilégie les enjeux du territoire de façon transversale, et à partir d'une stratégie prospective et partagée.

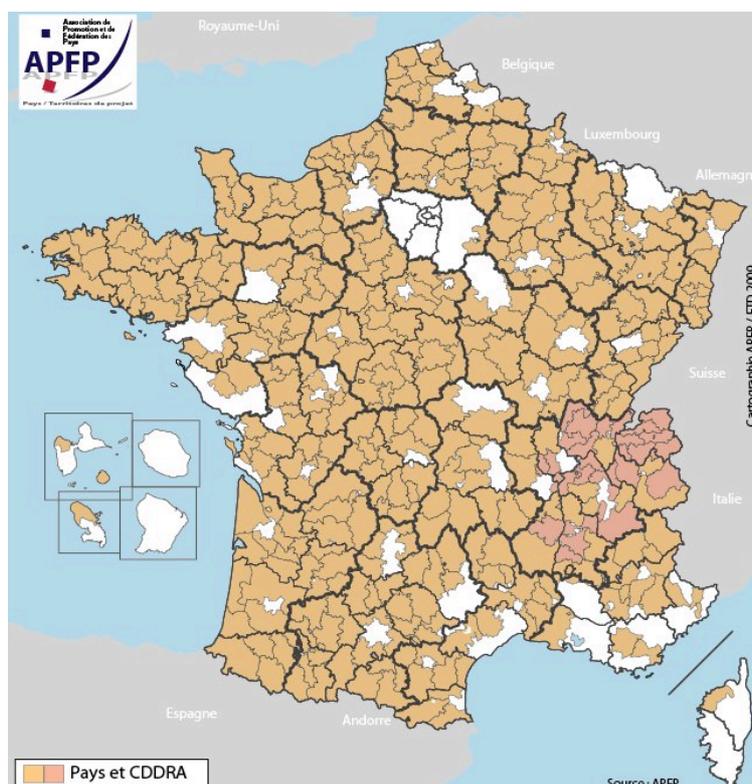
Le Pays / Pôle territorial est par définition un territoire de projet, ce qui signifie qu'il est un espace de coordination et non de gestion. Il a un rôle fédérateur, d'animation et de coopération entre les différents acteurs locaux (communes, Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, Parcs naturels régionaux, Conseils généraux, Conseils régionaux, acteurs socio-économiques...). Il favorise, dans une démarche ascendante, l'émergence de projets locaux répondant aux attentes des acteurs du territoire et aux enjeux de ce dernier.

Enfin, le Conseil de développement, spécificité du Pays, confirmé par la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) avec les Pôles territoriaux, regroupe les acteurs du territoire. Il est sollicité pour les décisions stratégiques du territoire.

Le Pays, et le futur Pôle territorial, s'appuie sur un contrat de territoire signé avec les autres partenaires publics que sont principalement la Région, mais aussi l'Etat, le Département et l'Europe. Il est généralement missionné sur cinq thématiques : les services à la population, dont la santé, les TIC, la planification spatiale, le développement économique, le développement durable. Il l'est également pour les thématiques de l'emploi / formation, les transports, et l'habitat.

En 2013, 365 Pays, couvrent 84 % du territoire, concernant un peu plus de la moitié de la population française.

Tous les Conseils régionaux sont concernés par la politique Pays et Pôles territoriaux, via leur politique "Aménagement du territoire" (exempt IDF et les ultra-marins).



L'ANPP : des missions

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) représente et fédère les Pays, les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, les territoires de projets et leurs Conseils de développement, dans une démarche globale, stratégique et prospective. Elle a pour mission de mutualiser les expériences entre ces territoires et d'être le support d'un échange permanent d'informations et de bonnes pratiques entre eux, entre leurs représentants et ceux des collectivités locales, de l'Etat et des acteurs locaux.

L'Association accompagne ses adhérents dans leur action et porte leurs contributions auprès des Pouvoirs Publics à partir de la remontée des pratiques de terrain.

L'ANPP, l'Association référente des Pays / Pôles territoriaux / Territoires de projets

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays regroupe un nombre croissant de Pays et s'appuie sur leur implication dans différents types de travaux (groupes de travail, réunions thématiques, enquêtes...). Elle bénéficie d'un partenariat avec un grand nombre de Régions, partenaires contractuels des Pays, avec la DATAR et la Caisse des Dépôts et Consignations. Ainsi, l'ANPP anime le réseau des Pays, des Pôles territoriaux, des Conseils de développement, dont elle est la Fédération.

L'ANPP assure une triple mission

Mission de fédération :

Echanges d'expériences et de bonnes pratiques

L'ANPP prend appui sur l'implication d'un nombre important de Pays, des futurs Pôles territoriaux qu'elle accompagne, participant aux réunions de travail et d'échanges, répondant à ses enquêtes, ainsi que sur la mobilisation des Conseils régionaux. Elle favorise la mise en réseau des Pays, les échanges entre eux, valorise les bonnes pratiques. Elle est à leur écoute permanente, avec l'objectif d'animer le réseau des acteurs du développement local.

Mission d'accompagnement :

Soutien technique

L'ANPP accompagne les Pays, Pôles territoriaux, Territoires de projets et Conseils de développement, dans la mise en œuvre de leurs missions : organisation de réunions de travail, d'information et d'échanges, faisant appel selon les demandes à des experts extérieurs et des représentants des services concernés (conseils méthodologiques, présentation d'expériences...) sur des thématiques d'actualité. En veille permanente, elle produit des notes d'actualité et d'information.

Mission de représentation :

Interlocuteur des pouvoirs publics

L'ANPP est à l'écoute des Pays, Pôles territoriaux, Territoires de projets et de leurs Conseils de développement. Elle favorise l'échange d'information avec la DATAR, les ministères et institutions concernées, les Conseils régionaux et Conseils généraux. Elle œuvre pour la promotion et la poursuite des missions des Territoires et défend leurs intérêts auprès du Gouvernement et des élus.

L'ANPP : des projets

Au cours des dernières années, l'APFP, devenue ANPP, a, afin de répondre aux attentes de terrain, contribué à la préparation du cadre de la contractualisation (CPER), a participé aux études et a apporté des contributions sur le volet territorial de ces CPER, sur le financement de l'ingénierie, sur l'articulation d'un programme comme Leader avec les Pays. **Elle a effectué de nombreux travaux en faveur de la thématique des services à la population et de la santé dans les projets de territoires. Plus récemment, elle a approfondi la question des articulations Pays / Pôles territoriaux / intercommunalités et Pays / Schémas de Cohérence territoriale (SCoT).**

Ces différents aspects représentent des enjeux très importants pour les Pays/Pôles et des chantiers sur lesquels l'ANPP s'engage dans la durée.

Ses axes de travail tournent autour des thématiques suivantes :

- 1) **Pays, environnement et planification spatiale**, dans le cadre de la Convention ANPP / DATAR : SCoT, Agenda 21, transports et mobilité...
- 2) **Pays et rationalisation des structures**, dans la loi RCT et la loi MAPTAM
- 3) **Pays et participation des acteurs économiques**, dans le cadre de la Convention ANPP / CDC et sur la base d'une enquête quantitative ayant permis d'identifier l'implication des responsables d'entreprises participant aux travaux des Conseils de développement de Pays (futurs Pôles)
- 4) **Pays et services à la population**

Nous suivons aussi de nombreuses autres thématiques :

Programmes européens

L'ANPP (APFP) suit le programme européen Leader 2007-2013, en lien avec l'association LEADER France. Mais surtout, elle participe aux travaux de la future politique européenne de cohésion territoriale (2014-2020).

Participation aux travaux du Réseau Rural Français

L'ANPP participe depuis l'origine au Réseau Rural Français, faisant partie de la Commission permanente et participe activement aux travaux des groupes "Gestion de l'espace" et "Accueil de nouvelles populations", mais également au groupe de travail "Services à la population" et "Entrepreneuriat en milieu rural". Elle siège à la Commission permanente du Réseau Rural Français.

Suivi de la réforme des Collectivités locales / Acte III de la Décentralisation

L'ANPP, dont la mission est de promouvoir la prise en compte / la plus-value des Pays/Pôles / de mettre en lumière ce que fait la Fédération à répondre aux missions / auditions / sollicitations / travaux pour enseigner / informer / préciser la plus-values des Pays / Pôles.

Pays et coopération internationale

La coopération (transnationale et interrégionale), thématique approfondie, notamment avec Leader France et l'Association des Pactes Locaux, sera une thématique très développée avec notre groupe de travail "Club LEADER".

Agendas 21 et développement durable

L'ANPP siège au Comité national de reconnaissance des Agendas 21 et suit les actions en matière de développement durable (Grenelle de l'Environnement et Transition énergétique).

L'ANPP : des actions en direction des territoires

Réunions organisées par l'ANPP

L'ANPP organise régulièrement des Journées rencontre, qui donnent lieu à chaque fois, à un compte-rendu mis en ligne et adressé à l'ensemble des Pays adhérents. Les thèmes choisis correspondent à des sujets d'actualité et à des questions que se posent les Pays.

Ces Journées rencontres sont l'occasion d'animer notre réseau, en présentant un thème à enjeux pour les Territoires ruraux et réunissent une cinquantaine de participants. Elles permettent aux représentants des Pays d'échanger sur leurs pratiques.

25 Mars 2013 – Les Pays et leurs financements

Cette Journée a réuni près de 60 personnes. Elle était destinée aux Pays (Association, GIP, SMO, SMF..) pour leur permettre de développer leurs réflexions en lien avec leurs appels à projets, les différentes sources de financements...

Cette Journée rencontre a accueilli comme intervenant : Jacqueline DOMENACH, Juriste, Maire Conseils, Nathalie PROUHEZE, Chargée de mission, DATAR, Gérard PELTRE, Président AIRE, Clara JEZEWSKI-BEC, Chargée de mission, Conseil régional Alsace.

23 Septembre 2013 – Les Pays et l'ESS

Cette Journée rencontre a également accueilli de nombreux participants : 60. Le programme était en lien avec l'appel à projets lancé en Juillet par les Ministres DUFLOT et HAMON.

Nous avons accueilli : Jean-Louis CABRESPINES, Président, CNCRES, Patricia ANDRIOT, Vice-présidente Conseil régional Champagne-Ardenne, administratrice RTES, Denis MALABOU, Président de la CRESS Limousin, Cyril KRETZSCHMAR, Vice-président Conseil régional Rhône Alpes en charge de l'ESS, Claude ALPHANDERY, Président, Le Labo de l'ESS.

18 Novembre 2013 – Le SCoT au service du territoire

55 participants ont été présents à cette Journée rencontre. Nous avons dû limiter les inscriptions pour assurer une qualité d'échanges satisfaisante.

Nous avons accueilli lors de cette Journée rencontre en tant qu'intervenants : Pierre MIQUEL, Responsable du pôle planification territoriale stratégique au bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie, MEDDTL, Jean-Philippe STREBLER, Directeur, FédéSCoT, Christopher DELABURTHE, Chargé de mission, ETD et Monique BEVIERE, Présidente, Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

16 Décembre 2013 – Les Pays et le développement économique

48 participants ont participé à cette Journée rencontre. Cette Journée rencontre a répondu à la préoccupation première des Pays, qu'est le développement économique et touristique du territoire.

Sont intervenues des personnes issues de réseaux différents contribuant au développement de l'économie dans les Territoires : Olivier CREPIN, Chargé de mission, AdCF, Antoine ANGEARD, Délégué général, CNER Frédérique LONCHAMBON, Chargée de mission, CCI France et Anne LEMAIRE, Chargée de mission, APCA, Alexandre ALLEMAND, Chargé de mission, MEDEF, Françoise BERNON, Déléguée générale, Le Labo de l'ESS, Marie-Pierre ESTABLIE d'ARGENCE, Déléguée générale, Alliance Ville Emploi (Association des élus locaux et intercommunaux délégués aux politiques de l'insertion et de l'emploi).

Nos contributions

A. NOTES

Panorama des Pays 2013
Enquête annuelle Pays 2013
Préparation de l'accord de partenariat
Résumé Loi MAPTAM
Résumé article Pôle 1
Résumé article Pôle 2
Article discours DUFLOT Vesoul
Note ALUR
Note AP SCoT ruraux
Note AP PTCE
Note AP SLIME
Note création CGET
Note rapport sénat "Avenir des campagnes"
Note LMA 2
Note Transition énergétique
Note ANPP - Développer l'entrepreneuriat en milieu rural

B. ENQUETES

Toujours afin de suivre avec précision les enjeux et les réponses à apporter aux Pays et Territoires de projets, nous les avons sollicité par de courtes enquêtes, dont les questionnaires et les résultats sont disponibles sur notre site Internet :

Enquête annuelle 2013 : Ce questionnaire permet de mettre à jour l'ensemble des références ANPP relatives aux données démographiques, géographiques, sociologiques... et alimente notre Panorama annuel des Pays. Ce dernier a reçu 110 réponses en 2013.

Questionnaire ANPP/AdCF : Ce questionnaire, adressé à l'ensemble des Pays et EPCI, avait pour objectif de mieux appréhender les relations entre les deux entités. 430 réponses ont pu alimenter l'analyse assez précise de cette enquête.

Enquête "Tourisme" : Questionnaire renseigné par plus de 120 Pays, sur une thématique intéressant à plus de 60% les Pays, l'ANPP s'est appuyée sur ces données pour analyser la plus-value des territoires de projets dans le développement touristique et donc économique.

Enquête Pôle territorial : Au cours des discussions préparatoires à la loi MAPTAM, l'ANPP a sondé ses territoires, afin de connaître leurs intentions concernant une transformation en Pôle. Il en ressortait qu'à fin 2013, 75% des Pays envisageaient de se transformer en Pôle territorial.

L'ANPP : émanation des territoires

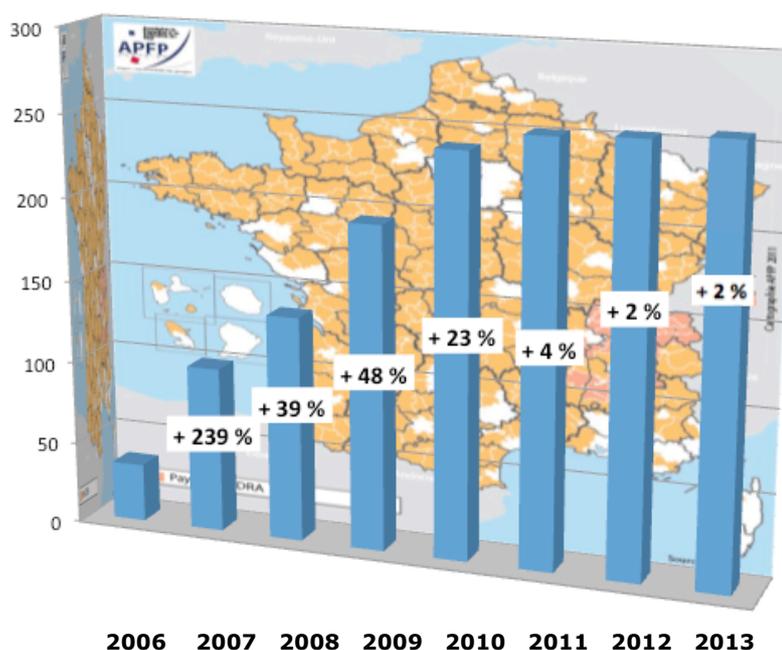
En 2013, le nombre des Pays est à peu près le même, voire en légère augmentation, malgré un contexte incertain. L'ANPP (ancienne APFP) a également confirmé son partenariat avec les Conseils Régionaux (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Corse, Franche-Comté, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et PACA) et a accueilli un nouvel adhérent, le Conseil régional des Pays de la Loire. L'ANPP se réjouit du maintien, voire de la légère augmentation de ses adhérents en 2013 qui contribue à lui donner une légitimité reconnue et lui donne les moyens d'agir.

Nombre d'adhérents de 2006 à 2013

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Régions	4	6	6	6	10	14	15	16
Pays	26	88	123	181	223	230	231	234
Autres	5	6	7	8	8	8	8	8
Augm.	///	+239%	+ 39 %	+ 48 %	+ 23 %	+ 5 %	+ 2 %	+ 2%

Liste et carte des adhérents en annexe

Nombre de Pays adhérents de 2006 à 2013



Cette augmentation s'explique en raison d'une part, de l'implication très importante de l'ANPP en cette période de post-réforme des Collectivités territoriales auprès des Pays, tant d'un point de vue technique que d'accompagnement, et d'autre part, de l'affirmation de notre représentation auprès des Pouvoirs publics, comme interlocuteurs des territoires ruraux.

L'ANPP inscrit son action dans le cadre d'un développement territorial renouvelé au service des intercommunalités.

L'ANPP : un réseau grandissant, des partenaires

L'ANPP entretient son réseau par sa présence et le suivi constant de ses échanges avec les têtes de réseaux. En effet, nous échangeons, intervenons et participons étroitement aux travaux et réunions de :

- ADRETS
- ANVPAH
- Assemblée des Communautés de France (AdCF)
- Association Amorce
- Association Décider Ensemble
- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association des Pactes Locaux
- Association des Régions de France (ARF)
- Association Leader France (réflexion de rapprochement, voire de fusion)
- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)
- Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI France)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- CELAVAR
- Centre de Ressources Haute-Normandie
- CNCRES
- Collectif français de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Collectif Ville Campagne (CVC)
- Comité 21
- Comité de Liaison Energies Renouvelables (CLER)
- Coordination Nationale des Conseils de développement (CNCD)
- Entreprises, territoires et Développement (ETD)
- Energies d'Avenir
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Fédération Nationale des Observatoires régionaux de Santé
- Fédération Nationale des Parcs naturels Régionaux (FNPNR)
- Fédération Nationale des SCoT
- FNAU
- Groupe Monde Rural
- Institut de la Décentralisation
- Le Labo de l'ESS *
- Mairie Conseils
- MEDEF
- Observatoire des PCET
- OFFEEE
- Réseau Action Climat
- RTES
- RNET
- RuraliTIC
- Sol et Civilisation
- TagEmploi
- Union Nationale des Acteurs et structures du Développement Local (UNADEL)
- Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPPIE)

Des réseaux régionaux de Pays :

A3P, ADEFPAT, ARADEL, ARDTA, ARIC Bretagne, Association des Agents de Développement Local d'Aquitaine (AADELA), Centre Ressource du Développement Durable(CERDD), CREAN, MipyDel, PQA, Réseau breton des Conseils de développement, Réseau picard des Conseils de développement.

Ainsi que les Réseaux ruraux régionaux * : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, PACA.

De diverses rédactions :

- Acteur rural
- Le Figaro
- Lettre de l'ESS
- Lettre des régions
- Lettre des territoires
- Libération
- Localtis
- Nouvel Observateur

Des institutions et Ministères :

- Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Commissariat Général au Développement Durable
- Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)
- Direction Générale des Collectivités locales
- Ministère à l'Egalité des Territoires et au Logement
- Ministère chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche
- Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme
- Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Culture
- Ministère délégué à l'ESS
- Ministère délégué à la Décentralisation
- Ministère de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique

L'ANPP représente également les Pays et les futurs Pôles territoriaux dans plusieurs instances nationales de réflexion ou de suivi des politiques publiques :

- le Conseil National du Paysage,
- le Comité National de reconnaissance des agendas 21 locaux,
- le Groupe de travail du MEDTL pour l'élaboration d'un référentiel pour l'évaluation des Agendas 21 locaux
- la Commission permanente du Réseau Rural Français,
- le Groupe de travail "Gestion de l'espace" du Réseau rural français
- le Conseil d'Orientation Stratégique d'ETD
- la Commission Aménagement du territoire de l'ARF
- le Groupe de travail Stratégie territoriale d'accessibilité aux services de santé de la DATAR
- le Groupe de travail Mairie Conseils "Dialogue rural/urbain"

L'ANPP : une équipe

Les instances dirigeantes de l'ANPP :

L'ANPP est composé d'un Bureau, au sein duquel siègent :

- **Raymond VALL**, Sénateur du Gers, Président de la Commission du Développement Durable, des Infrastructures, de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire, Président du Pays des Portes de Gascogne, Maire de Fleurance, Président de l'ANPP
- **Gaétan GORCE**, Sénateur de la Nièvre, Président du Pays de la Bourgogne Nivernaise, Maire de la Charité sur Loire, Vice-président de l'ANPP
- **Didier CUJIVES**, Vice-président en charge de l'Europe du Conseil régional Midi-Pyrénées, Président du Pays Tolosan, Maire de Paulhac, Vice-président de l'ANPP
- **Catherine BOURSIER**, Conseillère régionale de Lorraine, Présidente du Pays Val de Lorraine, Vice-présidente de l'ANPP
- **Claude CHANAL**, Président du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et du réseau régional A3P - Région Centre, Maire de la Chapelle Montmartin, Vice-président de l'ANPP chargé des Finances
- **Jean-Pierre JALLOT**, Vice-président du Conseil général d'Eure et Loir, Président du Pays du Perche d'Eure et Loir, Président du CDT d'Eure et Loir, Maire de la Ferté-Vidame, Secrétaire de l'ANPP

Et :

- **Patrick HETZEL**, Député du Bas-Rhin, Président du Pays de Saverne Plaine et Plateau
- **Serge MECHIN**, Conseiller régional du Centre, Président du Pays Loire Val d'Aubois
- **Frédéric ROIG**, Député de l'Hérault, Vice président du Pays Coeur d'Hérault
- **Pierre POULIGEN**, Vice-président du Conseil régional de Bretagne
- **Jean-Yves ROUX**, Vice-président du Conseil régional de PACA
- **Pierre ELKOUBY**, Président du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte

L'équipe de l'ANPP

L'équipe de l'ANPP est composée de :

- Catherine SADON, Directrice
- Michael RESTIER, Directeur adjoint

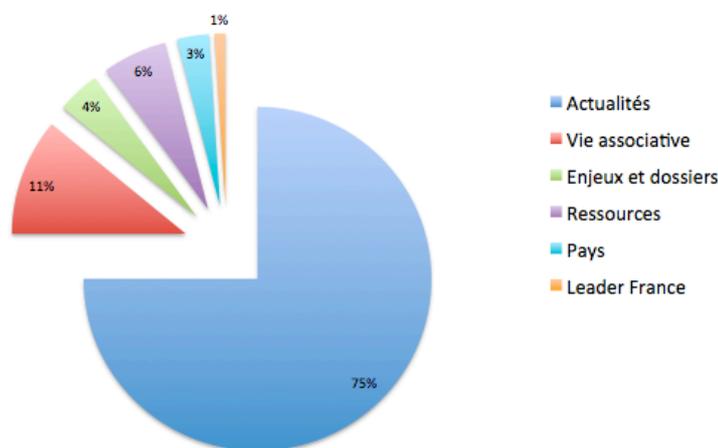
L'ANPP : un espace d'échanges

Site internet

L'ANPP gère un site internet : www.pays.asso.fr. L'ANPP gère un site Internet, où sont mis en ligne toutes les informations d'actualité, les comptes rendus des réunions, les offres d'emploi, un agenda des manifestations, les liens avec nos réseaux partenaires, tous ses travaux et publications, les analyses des enquêtes...

En moyenne, le site accueille 150 visites par jour, et a eu 45.800 connexions en 2013 (total de 200.000 en 6 ans). En Janvier 2014, la fréquentation a atteint son maximum depuis la création du site, avec 8.000 connexions, qui s'explique par le vote de la Loi MAPTAM et des actions et analyses de celle-ci par l'ANPP.

Consultation du site www.pays.asso.fr / par rubrique



Publications, notes, enquêtes

L'ANPP publie de nombreuses analyses, notes et a lancé des enquêtes auprès de son réseau. Ces notes portent sur des points d'actualité, notamment en cette période de réforme des Collectivités territoriales. Ces notes et analyses alimentent les réflexions locales et entretiennent durablement les liens qui unissent les territoires à l'ANPP.

Notes d'informations et notes d'actualités

En sus de l'ensemble de ces outils de communication, l'ANPP publie fréquemment ces notes d'actualité (environ 2 par semaine), des messages d'actualité, présentant des alertes sur un point donné, comme les appels à projet, une demande de mobilisation des Pays, une information urgente ou encore une prise de position de l'ANPP.

Facebook :

Nos adhérents sont fidèles et nous avons ouverts en début 2014 (au 25 Février 2014), une page Facebook

Portée : personnes ayant vu vos publications

13 566

Nous sommes très satisfaits d'avoir travaillé sur notre communication et de cumuler cette notoriété.